

EMCC

Ecole de Musique du Canton de Clervaux

BROCHURE D'INSCRIPTION Année scolaire 2018/2019

COMMUNES/SYNDICATS CONVENTIONNES :

Clervaux | Troisvierges | Weiswampach | Wincrange

SCHOULKAUZ:

Kiischpelt | Wiltz (Eschweiler)

SISPOLO:

Parc Hosingen | Putscheid



Union
Grand-Duc
Adolphe
Ugda
Ecole de
Musique

SICLER
Ecole de Musique



Photos: Alice Enders

Sehr geehrte Damen und Herren,

In unserer Musikschule gibt es auch für das kommende Schuljahr wieder einige Neuheiten, über die wir Sie hier informieren möchten:

Wie Sie wahrscheinlich wissen, öffnet das „Lycee Edward Steichen Clervaux“ im September die Tore, und wir freuen uns, von Beginn an mit dem LESC zusammenarbeiten zu dürfen. Neben einigen schon bestehenden Unterrichten, die im kommenden Jahr in den Räumlichkeiten des Lyzeums stattfinden (Details auf den folgenden Seiten der Broschüre), bieten wir einen Kursus „Formation musicale pour adolescents“ an. Dieser richtet sich an Jugendliche von 12 bis 18 Jahren, die etwas später ihr Interesse an Musik gefunden haben als generell üblich, und beinhaltet eine musikalische Basis-Ausbildung über 2 Jahre mit jeweils 2 Stunden Unterricht pro Woche. Erwähnt sei auch, dass die Schüler parallel zu diesem Basis-Kurs schon eine instrumentale (und/oder vokale) Ausbildung beginnen können.

Des Weiteren übernehmen auch wir ab September das reformierte Programm des „Formation musicale – Kursus“ für Kinder, welches unter anderem eine Neubenennung der Studienjahre beinhaltet. So wird ab September der Begriff „Année préparatoire“ verschwinden und der logische Ablauf der Jahre 1 bis 4 in der „Division inférieure“, sowie 5 bis 6 in der „Division moyenne“ in Kraft treten. Außerdem wird dieser Unterricht noch praxisbetonter als bisher, und die Autonomie der Schüler im Umgang mit einem Notentext soll besser gefördert werden.

Dann möchte ich noch auf einen der Höhepunkte im laufenden Musikschuljahr aufmerksam machen: Am Wochenende des 16. und 17. Juni 2018 geben unsere Schüler und Lehrer im Rahmen der „Fête de la musique“ zahlreiche Konzerte an verschiedenen Stellen in Clervaux. Geboten wird ein buntes Programm an Aufführungen - von klassisch bis modern. Die Veranstaltung findet statt im Zusammenschluss mit dem „Summerfest“ von IMBASA und mit Unterstützung der Gemeinde Clerf. Dieses Event sollte man sich auf keinen Fall entgehen lassen. Herzliche Einladung an alle!

Thomas Reuter
Chargé de la direction de l'EMCC

Léif Frënn vu Musik an Gesang,

Engt Joer ass erëm eriwwer an et gëtt nees Zäit fir sech an d´Museksschoul anzeschreiwen. Fir Schüler an Jugendlecher ass dat schonns näischt Neies méi. Mee wéi ass et mat eis Erwuessenen? Ass do och eng Plaz an eiser Museksschoul fir Leit, déi sech bis elo nach net musikalesch ausbilde gelooss hunn? D´Äntwert ass kloer: Jo, eis Museksschoul ass fir jiddereen do. An do gëtt et Coursen, déi speziell fir Erwuessener zougesechnidde sinn. Fir Musikanten ass et méiglech, fir sech fir e Joer anzeschreiwen an vun engem Spezialist eng Rei Tricker gewisen ze kréien, déi d´Spillen duerno wesentlech vereinfachen. Dat selwecht gëllt fir Sänger. Wann emol e Profisänger sech engt Joer mat ärer Stëmm beschäftegt huet, wäert et net méi wéi dinn, wann dir ze laang oder ze héich gesongen huet. An engem Saz gesot: Wann een d´Handwierk geléiert huet, mécht et vill méi Spaass fir et unzewenden. Dofir: genéiert iech net an frot no wat fir eng Coursen dir an eiser Museksschoul kënt kréien.

Jean-Paul REITZ
Président vum Syndicat Musique et Chant

Activités EMCC année scolaire 2018-2019

Activité	Description	Lieu	Dates	Partenaires
The young voices	stage de chant et danse pour enfants et adolescents	Weicherdange	27 - 30 octobre 2018	Ecole de Musique de l'UGDA, SNJ, INECC
Remise de diplômes	aux lauréats de l'année scolaire 2017-2018	Winrange	20 janvier 2019	Commune de Winrange, Société musicale de Winrange
Let's sing and dance	stage de chant, danse et créativité pour enfants et adolescents	Hosingen	20 - 23 février 2019	Ecole de Musique de l'UGDA, SNJ, INECC
Musekswoch Ouschteren	stage d'ensemble/orchestre pour débutants - instruments à vent et percussion	Munshausen	10 - 13 avril 2019	Ecole de Musique de l'UGDA, SNJ
Projet pilote: "Chant choral pour adultes" CHOIR FACTORY	travail de répertoire moderne pour chœur (Pop, Musical, Gospel, Swing, ...)	bâtiment EMCC Clervaux	2 périodes de 12 répétitions: du 17/09 au 10/12/2018 et du 07/01 au 05/04/2019	Ecole de Musique de l'UGDA, INECC
Présentations aux écoles primaires	Présentations d'instruments / activités de chant et rythmes aux écoles primaires	Hosingen, Troisvierges, Weiswampach	mai, juin 2019	Ecoles primaires et sociétés de musique concernées
Fête de la Musique 2019	différents concerts de tous les genres, promenade musicale	Clervaux	15 et 16 juin 2019	IMBASA, Commune de Clervaux
Tour des mélodies	ateliers et concerts pour et par classes des écoles primaires	Cube 521	19 juin 2019	INECC, Cube 521
Concert des classes de formation musicale	concert de chant / musical pour enfants	Hosingen	à déterminer	Sispolo
Dreiländer-projekt	Workshop für Streicher	à déterminer	à déterminer	Kreismusikschule Bitburg-Prüm, Musikakademie der Deutschsprachigen Gemeinschaft, ISLEK ohne Grenzen EWIV
Concert des enseignants		à déterminer	à déterminer	De Klenge Marnecher Festival

Divers auditions, concerts, encadrements de nos ensembles, chorales et classes instrumentales

Secrétariat de l'Ecole de Musique du Canton de Clervaux

Tél. : 92 96 76-1 | Fax : 92 96 76 76 | mcc@pt.lu | www.ecomuscc.org | www.ugda.lu/ecomus
www.emccclu.org | www.ugda.lu/ecomus

Adresse : B.P. 70 | L-9701 Clervaux

Heures de bureau : **Lundi - jeudi : 08.30 - 12.00 heures et 13.00 - 16.30 heures**

Vendredi : 08.30 - 12.00 (fermé l'après-midi)

Congé annuel: **du 6 au 24 août 2018**

Chargé de direction de l'EMCC: Thomas REUTER

Secrétaires: Eliane DA ROCHA-PEFFER | Martine THILL-REISEN

Président du Syndicat Musique et Chant: Jean-Paul REITZ

Consultez tous les programmes d'études:

www.ugda.lu/ecomus sous cours / programmes d'études et d'examens

Plan général d'études

I: Formation musicale (cours collectifs)

Initiation musicale - éveil 1 (1h/semaine)	facultatif
Initiation musicale - éveil 2 (1h/semaine)	facultatif

Suite à la réforme du cours de formation musicale, des nouvelles descriptions de cours entrent en vigueur à partir de septembre :

	ANCIENNE DESCRIPTION	NOUVELLE DESCRIPTION	
Division inférieure:	FM-solfège préparatoire	FM 1^{ère} année (1,5h/semaine)	obligatoire
	FM-solfège 1	FM 2^{ème} année (2h/semaine)	obligatoire
	FM-solfège 2	FM 3^{ème} année (2h/semaine)	obligatoire
	FM-solfège 3	FM 4^{ème} année (2h/semaine)	obligatoire
	3 ^{ème} année renforcée	4^{ème} année renforcée (1h/semaine)	facultatif (1)
Division moyenne:	FM-solfège 4	FM 5^{ème} année (2h/semaine)	facultatif (2)
	FM-solfège 5	FM 6^{ème} année (2h/semaine)	facultatif (2)

II. Formation instrumentale et vocale (cours individuels)

Initiation instrumentale 1 (20 min./semaine)
Initiation instrumentale 2 (20 min./semaine)

Division inférieure:	inférieur 1, 1 ^{ère} année (30 min. /semaine)	1 ^{er} cycle
	inférieur 1, 2 ^{ème} année (30 min. /semaine)	1 ^{er} cycle
	inférieur 2, 1 ^{ère} année (30 min. /semaine)	1 ^{er} cycle
	inférieur 2, 2 ^{ème} année (30 min. /semaine)	diplôme du 1 ^{er} cycle
	inférieur 3, 1 ^{ère} année (30 min. /semaine)	2 ^{ème} cycle
	inférieur 3, 2 ^{ème} année (45 min. /semaine)	2 ^{ème} cycle
	inférieur 4, 1 ^{ère} année (45 min. /semaine)	2 ^{ème} cycle
	inférieur 4, 2 ^{ème} année (60 min. /semaine)	diplôme de la première mention
Division moyenne:	moyen 1, 1 ^{ère} année (60 min. /semaine)	3 ^{ème} cycle
	moyen 1, 2 ^{ème} année (60 min. /semaine)	3 ^{ème} cycle
	moyen 2, 1 ^{ère} année (60 min. /semaine)	3 ^{ème} cycle
	moyen 2, 2 ^{ème} année (60 min. /semaine)	diplôme de la division moyenne
Division moyenne spécialisée (3)	idem	diplôme de 1 ^{er} prix

III. Formation d'ensemble (cours de groupe)

chorales, ensembles instrumentaux, musique de chambre (30-90 min. /semaine)

- 1) Pour maîtriser le programme assez vaste de la 4^{ème} année de formation musicale, nous recommandons la fréquentation du cours renforcé. Ce cours a lieu une fois par semaine et dure une heure. Pour les élèves qui désirent s'inscrire en **division moyenne spécialisée** dans l'avenir, ce cours est obligatoire.
- 2) Pour les élèves qui veulent absoluer la division moyenne en formation instrumentale / vocale, la 5^{ème} et 6^{ème} année sont obligatoires.
- 3) Pour informations concernant la division moyenne spécialisée (curriculum, conditions d'entrée, branches parallèles, examens, etc.) veuillez contacter l'enseignant concerné et/ou la direction de l'école.

Cours collectifs	Enseignants
Initiation à la musique (éveil musical)	Elfi Pip
Formation musicale	Vera Genten, Ingrid Kötten, Mario Paquet, Andy Houscheid, Tanja Schmitz
Cours individuels	
Flûte traversière	Anne Börgmann, Isabelle Cornet, Patrice Bach
Clarinette	Sonja Soons, Véronique Anciaux
Hautbois	Françoise Bourgois
Saxophone	Maryse Boudlet, Georges Glod
Trompette, bugle, cornet	Fabrice Kohnen, Jürgen Ambros
Cor en fa	David Lefèvre
Trombone	Laurent Lemaire, Christophe Mertz
Baryton, tuba, euphonium, basse	Laurent Lemaire, Christophe Mertz, Fabrice Kohnen
Percussions, Drumset	Sylvain Godenne, Gilles Wagner, Martin Schommer, Dirk Kellen
Latin percussion	Alberto Caicedo
Piano	Fabienne Crutzen, Vera Genten, Michael Schneider, Thomas Reuter
Piano jazz	Andy Houscheid, Stephan Schmitz
Keyboard	Stephan Schmitz
Orgue	Gérard Close
Guitare classique / d'accompagnement	Nathalie Peetermans, Geoffrey Lejeune
Guitare électrique, guitare basse électrique	Olivier Stalon, Geoffrey Lejeune
Violon, violoncelle	Caroline Cuyx, Johanna Weirich, Anne Börgmann
Chant individuel classique	Erik Schmidt
Chant individuel jazz	Annick Hermann
Harmonie écrite	Fabienne Crutzen
Déchiffrage	Enseignants à déterminer
Direction chorale	Vera Genten
Direction d'orchestre d'harmonie / fanfare	à déterminer
Improvisation	Stalon Olivier, Stephan Schmitz, Andy Houscheid, Annick Hermann
Ensembles (cours de groupe)	
	Chorale enfantine, Musique de chambre, Ensemble instrumental, Combo, Chorale adolescents

Location d'instruments : Les élèves qui désirent faire partie d'une association musicale (fanfare ou harmonie) de leur commune, ont la possibilité de louer un instrument de cette association. Ceci sous réserve de stock d'instruments de la société, bien entendu. Prière de contacter, le cas échéant, le **responsable concerné :**

- › Fanfare **Kiischpelt** Nic MEIERS (92 19 67 / 621 71 99 48)
- › Société de musique **Weiswampach** Ralph KREMER (99 85 69 / 691 51 00 16)
- › Harmonie **Clervaux** Luc KEIPES (661 25 06 59)
- › Société musicale **Wincrange** Marcel TRAUSCH (26 90 81 79 / 621 48 11 73)
- › Fanfare **Heinerscheid** Melanie FABER (691 30 92 99)
- › Fanfare **Lieler** Jean-Paul REITZ (99 73 72 / 621 31 43 09)
- › Harmonie **Hosingen** Mireille WESTER-NOSBUSCH (92 12 85 / 691 92 12 85)
- › Fanfare **Hupperdange** Florence STOLTZ-SCHANCK (621 72 43 61)
- › Arsène JANS (99 77 34 / 691 99 77 34)
- › Gemengemusik **Munshausen** Danielle LINCKELS-SCHMITZ (26 91 08 19 / 691 12 31 48)
- › Gregor PESCH (80 43 99 / 691 92 80 03)
- › Harmonie **Troisvierges** Marianne FELLENS-ROSS (99 77 41 / 691 99 77 41)
- › Arsène JANS (99 77 34 / 691 99 77 34)



Détails des cours collectifs

Sous réserve de modifications!

Les horaires définitifs seront communiqués aux élèves en début septembre.

(Selon le nombre d'inscriptions - effectif minimal 8 de participants/classe - certains cours collectifs peuvent être régionalisés.)

Cours	Conditions d'admission	Lieu et horaires Wincrange
Initiation à la musique 1 (Eveil musical)	Cycle 1 de l'Ecole Fondamentale (5 ans au 31/08)	Jeudi, 13h30 - 14h30 Centre scolaire Wincrange
Initiation à la musique 2 (Eveil musical)	Cycle 2.1 de l'Ecole Fondamentale (6 ans au 31/08)	Jeudi, 14h30 - 15h30 Centre scolaire Wincrange
Formation musicale, 1^{ère} année (ancienne année préparatoire)	Cycle 2.2 de l'Ecole Fondamentale (7 ans au 31/08)	Mardi, 13h15 - 14h45 Centre scolaire Wincrange
Formation musicale, 2^{ème} année (ancienne année 1 ^{ère} année)	Avoir réussi l'année précédente	Mardi, 14h45 - 16h45 Centre scolaire Wincrange
Formation musicale, 3^{ème} année (ancienne 2 ^{ème} année)	Avoir réussi l'année précédente	Mardi, 17h00 - 19h00 Centre scolaire Wincrange
Formation musicale, 4^{ème} année (ancienne 3 ^{ème} année)	Avoir réussi l'année précédente	Samedi, 10h00 - 12h00 Centre scolaire Wincrange
Formation musicale, 4^{ème} année, cours renforcé	Suivre le cours de Formation musicale, 4 ^e année	
Formation musicale, 5^{ème} année (ancienne 4 ^{ème} année)	Avoir réussi l'année précédente avec au moins 36/60	
Formation musicale, 6^{ème} année (ancienne 5 ^{ème} année)	Avoir réussi l'année précédente	
Formation musicale adultes, 1^{ère} année	Avoir au moins 16 ans	
Formation musicale adultes, 2^{ème} année	Avoir réussi l'année précédente	
Formation musicale adultes, 3^{ème} année	Avoir réussi l'année précédente	
Chant choral pour enfants	6 - 12 ans OUVERT À TOUS (pas de formation musicale obligatoire)	
Chant choral pour adolescents	12 - 18 ans OUVERT À TOUS (pas de formation musicale obligatoire)	
FORMATION MUSICALE POUR ADOLESCENTS	12 - 18 ans	

COURS INDIVIDUELS:

Les horaires seront fixés et communiqués par les enseignants aux mois de juillet - août



	Lieu et horaire Clervaux	Lieu et horaire Parc Hosingen	Lieu et horaire Troisvierges/Weiswampach
30 ange	Lundi, 17h30 - 18h30 Centre scolaire Reuler	Lundi, 14h00 - 15h00 Lundi, 15h00 - 16h00 Centre scolaire Parc Hosingen	Jeudi, 16h15 - 17h15 Ancienne école primaire Binsfeld
30 ange	Mardi, 18h00 - 19h00 Centre scolaire Reuler	Lundi 16h00 - 17h00 Centre scolaire Parc Hosingen	Jeudi, 17h15 - 18h15 Ancienne école primaire Binsfeld
45 ange	Samedi, 11h00- 12h30 Bâtiment EMCC	Lundi, 15h00 - 16h30 Centre scolaire Hosingen	Jeudi, 14h30 - 16h00 Ancienne école primaire Binsfeld
45 ange	Samedi 09h00 - 11h00 Bâtiment EMCC	Lundi, 16h30 - 18h30 Centre scolaire Parc Hosingen	Jeudi, 14h30 - 16h30 Ancienne école primaire Wilwerdange
00 ange	Jeudi, 15h15 - 17h15 Bâtiment EMCC	Mardi, 15h00 - 17h00 Centre scolaire Parc Hosingen	Samedi, 13h00 - 15h00 Ancienne école primaire Wilwerdange
00 ange	Jeudi, 13h15 - 15h15 Bâtiment EMCC	Mardi, 17h00 - 19h00 Centre scolaire Parc Hosingen	Jeudi, 16h30 - 18h30 Ancienne école primaire Wilwerdange
	Mardi, 15h00 - 16h00 Lycée Edward Steichen Clervaux		
	Mardi, 16h00 - 18h00 Lycée Edward Steichen Clervaux		
	Mardi, 18h00 - 20h00 Lycée Edward Steichen Clervaux		
	Mardi, 19h30 - 21h30 Bâtiment EMCC		
	Lundi, 19h00 - 21h00 Bâtiment EMCC		
	Mercredi, 19h30-21h30 Bâtiment EMCC		
	Mercredi, 17h30 - 19h00 Bâtiment EMCC		
	Vendredi, 17h30 - 19h00 Lycée Edward Steichen Clervaux		
	Mercredi 15h00 - 17h00 Lycée Edward Steichen Clervaux		

RENTRÉE SCOLAIRE:

Lundi, le 17 septembre 2018

A. Conditions générales

1. Formation musicale (solfège) :

Voir tableau cours collectifs pages 6 et 7 sous conditions d'admission.

2. Formation instrumentale :

- › Avoir terminé une année d'initiation à la musique (éveil musical) ou une année de formation musicale. (*)
- › Les adultes peuvent commencer la formation instrumentale parallèlement à la formation musicale.

3. Division moyenne :

- › Les élèves désirent suivre les cours d'instrument ou chant en division moyenne doivent suivre/avoir absolvé la division moyenne en formation musicale (FM 5+6).
- › Branches parallèles obligatoires : Plusieurs formules sont possibles. ***

4. Division moyenne spécialisée :

- › Les élèves désirent suivre les cours d'instrument ou chant en division moyenne doivent suivre/avoir absolvé la division moyenne spécialisée en formation musicale (premier prix).
- › Branches parallèles obligatoires : Système d'unités de valeur ***

Pour les élèves venant d'un autre établissement d'enseignement musical, seules les inscriptions accompagnées d'une copie des diplômes seront acceptées.

*** (Renseignements chez les enseignants et/ou la direction de l'école.)

B. Conditions spécifiques

1. Piano

- › Avoir un piano acoustique à domicile. Les pianos électriques (orgue électrique, keyboard, clavinova, etc.) **ne sont pas suffisants.**

2. Piano jazz

- › Avoir obtenu le diplôme du 1^{er} cycle (inférieur 2, 2^{ème} année) en piano (*)

3. Keyboard

- › Avoir obtenu le diplôme du 1^{er} cycle (inférieur 2, 2^{ème} année) en piano ou orgue. (*)
- › Avoir un Keyboard à domicile.

4. Guitare d'accompagnement

- › Avoir obtenu le diplôme du 1^{er} cycle (inf. 2, 2^{ème} année) en guitare classique. (*)

5. Improvisation

- › Avoir obtenu le certificat de la 2^{ème} mention (inf.3, 2^{ème} année) à l'instrument. (*)

6. Déchiffrage

- › Avoir obtenu le certificat de la 2^{ème} mention (inf.3, 2^{ème} année) à l'instrument.

7. Direction de chœur/ d'orchestre

- › Avoir obtenu le diplôme de la division moyenne (6^{ème} année) en formation musicale (solfège).

8. Chant individuel

- › Age minimum : 15 ans (*)
- › Etre inscrit en (respectivement avoir absolvé la 4^{ème} année de) formation musicale.

9. Chant jazz

- › Avoir obtenu le diplôme de 1^{ère} mention (4^{ème} année) en formation musicale (*)
- › Age minimum : 15 ans (*)

(*) Une dispense peut être accordée uniquement par la direction de l'école, sous condition d'un avis favorable de l'enseignant.

Les inscriptions en guitare classique, guitare électrique, guitare d'accompagnement, guitare basse ainsi qu'en piano, se font en fonction de places disponibles. Une liste d'attente est possible.



C. Montants et conditions du droit d'inscription

1. Tarifs

	Cours collectifs	Cours individuels	Cours d'ensemble
Enfants résidents:	175 €	255 €	125 €
Adultes résidents:	250 €	410 €	(gratuit pour ceux qui sont inscrits en cours individuels)
Enfants non-résidents:	350 €	680 €	
Adultes non-résidents:	660 €	1085 €	

2. Est à considérer comme enfant, l'élève qui fréquente un établissement scolaire, respectivement pour lequel les parents touchent des allocations familiales. **Pour les élèves à partir de 18 ans, un certificat scolaire est à joindre à l'inscription.**

3. Non-résidents (élèves venant d'une commune non-membre du/non-conventionnée avec le SICLER):

Cours collectifs: Les élèves non-résidents sont acceptés aux cours collectifs et ensembles sous réserve de places encore disponibles.

Cours individuels: Les cours individuels **ne sont plus accessibles pour les élèves non-résidents. Exception faite** uniquement dans le cas où l'élève est membre actif et régulier d'une société de musique ou d'une chorale affiliée au Syndicat de Musique et de Chant du Canton de Clervaux, ainsi que pour les élèves non-résidents déjà inscrits en 2017-2018.

4. Réductions familles nombreuses :

- › 3 membres d'une même famille : réduction de 8,33 % sur la totalité des frais d'inscription.
- › 4 membres d'une même famille : réduction de 12,5 % sur la totalité des frais d'inscription.
- › 5 membres d'une même famille : réduction de 20 % sur la totalité des frais d'inscription.

5. Les cours de musique d'ensemble et de musique de chambre sont gratuits pour ceux qui sont inscrits aux cours individuels. Les cours de chant choral sont gratuits pour les élèves inscrits en formation musicale.

6. En cas de dépassement des délais de paiement mentionnés sur les factures, une augmentation de 10€ pour frais administratifs sera ajoutée au montant initial.

7. **Pour toute inscription, au moins un tiers du minerval dû devra être payé**, même si l'inscrit ne se présente pas au cours, respectivement, décide d'abandonner le cours au courant du 1er trimestre qui finit le 31 décembre de l'année. Dans ce cas, le minerval sera recalculé pour les membres de la famille restants, suivant les mêmes critères de réduction de familles nombreuses précisés plus haut. Dans le cas d'un abandon au courant du 2ème ou 3ème trimestre le minerval intégral sera dû.

Remarques:

- › Les hausses de frais d'inscription ne couvrent en aucun cas les hausses réelles des coûts des cours, qui sont supportées en majeure partie par les communes.
- › **Aide étatique :** Informations sous <https://guichet.public.lu>

**SPECIAL
EDITION**

Mat Konkert am Kader vum
KLENGE MAARNECHER FESTIVAL
den 5. Abrëll ze Welwerwooltz

CHOIR FACTORY

Singing Pop, Musical, Gospel, Swing ...



- > à partir de 18 ans
- > pas de formation parallèle obligatoire
- > pas de formation antérieure nécessaire
- > 2 périodes: 17/09-10/12 et 07/01-05/04
- > 12 répétitions par période (les lundis, **19h30-22h00** à Clervaux)
- > Répertoire moderne
- > Concerts

Intervenant : **Annick Hermann - Michael Schneider**

Prix : 75€ (par période de 12 répétitions)

(pour plus d'informations: Tél. 92 96 76-1)

10



INSCRIPTION - CHOIR FACTORY

Nom et Prénom:

ANCIEN ELEVE (remplir ci-dessous **uniquement** en cas de changement)

Rue et N° :

Code postal : Localité :

Tél. privé : Tél. bureau :

GSM : Email :

Date de naissance : Matricule :

Formation antérieure: **oui - non** (entourez) laquelle ?

Je désire participer à la (aux) période(s) CHOIR FACTORY du : (veuillez cocher)

17 septembre au 10 décembre 2018 07 janvier au 05 avril 2019

Date et signature :

Renvoyer à **EMCC - B.P.70 - L-9701 Clervaux**
Ou par fax : **92 96 76 76**

Date limite d'inscription: 11 juin 2018

Pour les formulaires envoyés après cette date, l'inscription ne pourra pas être garantie (LISTE D'ATTENTE)

Les inscriptions seront définitivement clôturées pour le 07 septembre 2018.

Aucune inscription arrivant après cette date ne pourra donc être prise en compte.

Toute inscription doit obligatoirement se faire moyennant ce présent formulaire, dûment rempli, signé et envoyé en complet (2pages!) à

Ecole de Musique du Canton de Clervaux

B.P. 70

L-9701 CLERVAUX

Tél: 92 96 76-1 ; Fax: 92 96 76-76

Pour toute inscription, au moins un tiers du minerval dû devra être payé, même si l'inscrit ne se présente pas au cours, respectivement, décide d'abandonner le cours au courant du 1er trimestre.

Le (la) soussigné(e)

Nom et Prénom :

Rue et N° :

Code postal et localité :

Tél. privé ou GSM : Tél. bureau :

GSM : E-Mail :

11

désire inscrire sa fille son fils désire s'inscrire

Nom et prénom : SEXE : **Masculin / Féminin**

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Matricule national : ancien élève nouvel élève

Etudiant : oui non Langue maternelle :

Société de musique :

Remarques personnelles (INTERNAT...):

Elève du Lycee Edward Steichen Clervaux à partir de septembre
(Si possible, les cours pourront avoir lieu dans les bâtiments du LESC)

aux cours de musique suivants:

FORMATION MUSICALE (solfège)

- Initiation à la musique (éveil musical) 1^{ère} année (5 ans)
- Initiation à la musique (éveil musical) 2^{ème} année (6 ans)
- 1^{ère} année (7 ans) (ancienne année préparatoire)
- 2^{ème} année (ancienne 1^{ère} année)
- 3^{ème} année (ancienne 2^{ème} année)
- 4^{ème} année (ancienne 3^{ème} année)
- 4^{ème} année renforcée (heure suppl.)
- 5^{ème} année (ancienne 4^{ème} année)
- 6^{ème} année (ancienne 5^{ème} année)
- Formation musicale pour adultes
- FORMATION MUSICALE POUR ADOLESCENTS (12 à 18 ANS) au LESC

FORMATION INSTRUMENTALE

- Flûte traversière
- Hautbois
- Basson
- Clarinette sib / mib / basse
- Saxophone Alto / Ténor / Soprano / Baryton
- Trompette / Cornet / Bugle
- Violon
- Violoncelle
- Guitare classique
- Guitare d'accompagnement
- Guitare électrique
- Guitare basse électrique
- Cor en fa
- Trombone
- Tuba / Baryton / Euphonium
- Basse sib / mib / ut
- Alto mib
- Piano
- Piano jazz
- Keyboard
- Orgue
- Percussion classique
- Percussion - Drumset
- Latin Percussion

Année d'études :

Formation adulte : (> 18 ans)

IMPROVISATION

- Instrument :

Année d'études :

DECHIFFRAGE

- (à partir de inférieur 4 à l'instrument)

FORMATION VOCALE

- Chant individuel classique
- Chant individuel jazz

Année d'études :

Année d'études :

MUSIQUE D'ENSEMBLE

- Musique de chambre
- Musique de groupe / ensemble instrumental
- Ensemble de musique moderne (COMBO)
- Chorale pour enfants (à partir de 6 ans) OUVERT POUR TOUS
- Chorale pour adolescents (de 12 à 18 ans) OUVERT POUR TOUS

Instrument :

Année d'études :

« chant choral pour adultes » **CHOIR FACTORY** voir page 10 pour informations et inscription

DIRECTION

- Formation de direction chorale
- Formation de direction d'orchestre (harmonie/fanfare)

Année d'études :

HARMONIE ECRITE

- Harmonie écrite

Année d'études :

Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'EMCC ? Oui / Non
(Activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions / concerts...)

Remarques :

.....
.....
.....
.....

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription aux cours, notamment du montant du droit d'inscription, mentionnés à la page 9 de cette brochure, et les approuve.

Date et signature:
(pour les mineurs, signature du tuteur)